



## Location agence à relouer sur forum

Par **GLI**, le **08/08/2010** à **11:31**

Bonjour,

Je dois quitter mon appartement au plus vite car je change de ville de résidence. Mon appartement est loué par une agence. Nous avons donné notre préavis de trois mois. L'agence nous a informé ne pouvoir mettre sur l'annonce pour chercher un nouveau locataire une date précédent notre date de bail.

ais-je le droit de poster une annonce sur des forums pour accélérer la relocation en précisant bien que c'est un appartement d'agence?

Par avance, merci beaucoup.